



46 rue Jules Lefebvre BP 90429
80 004 Amiens Cedex 1
☎ 03. 22.89.66.40
☎ 03.22.95.16.81
@ : eboissier@lfhf.fff.fr

Saison 2020 / 2021

COMMISSION TECHNIQUE

DETECTION DES JEUNES U15 (JOUEURS NES EN 2006)
« TOUR SECTEUR »

LIEU : CAMON

SURFACE : terrain synthétique

DATE : Mercredi 23 septembre 2020 de 14H30 à 16H

HORAIRE RDV : 14H

US CAMON	<i>AIMON Martial (ATTD/ATTG) – BAKOYAN Tengiz (MEDF/MOFF) etr – BARDET Olann (LD/MD) – BENDAIX Tom (MDEF/MOFF) – BRITO FONSECA Tiago (GB) – CAILLET BOTTA Jessy (MOFF/ATTG) – CRAMPON Baptiste (LG/DC) – DEMARAIS Luca (DC/MEDF) – EL HAMDI ALAOUI Abderrahmane (ATTG/ATTD) – FILDARS Louis (ATTG/ATTD) – HAROUEL Valentin (MOFF/MEDF) – HARLAUX Julien (MEDF/MOFF) – LERAY Antoine (MOFF/MG) – LERNOULD Théo (ATTA/MOFF) – LEROY Mathis (LD/LG) – MAJJAT Bilal (LG/DC)etr - MIAD Rayan (LG/MG) – MIETTE Sofyann (DC/LD) – OLAYODE Oluwafimidara (MOFF/MDEF) – TANGUY Tyann (MOFF/MEDF) – WAELES Ryan (ATTD/ATTA) – WEYER Aloïs (GB) – YAYILKAN Abdullah (MEDF/MOFF) – DE WITTE Tristan (LD/DC)</i>
US VAL DE SOMME	<i>BERTHOUX Gabin (GB) – LECLERCQ Scott (MG) – LECLERCQ Jules (DC/LD) – GORET Mathys (ATTA) – HUK lucas (MOFF) – FOUBERT Huguo (MOFF) – TIMON Yann (DC/LD) – MOUY Félix (LG) – GERU Romain (MDEF) – MAJOT Pierre (MDEF) – LEVEL Valentin (GB) – MICHAULT Louis (ATTA/MOFF)</i>
FC AILLY S. SOMME SAMARA	<i>DUBOIS Jules (LG/MG)</i>
ABSENTS EXCUSES (Blessé) / ABSENTS EXCUSES (UNSS)	
ENCADREMENT	<i>SINOQUET Bernard – CANDAS Corentin – MOREIRA Yohane – SOYEUX Romain - ROGIER Yannick – BORNOVILLE Karel – PETIT Marceau.</i>

RAPPEL DES POSTES :

- GB (gardien de but).
- LD (Défenseur latéral droit) - LG (défenseur latéral gauche) - DC (défenseur central).
- MDEF (milieu défensif) - MOFF (milieu offensif) - MD (milieu droit) - MG (milieu gauche).
- ATTA (attaquant axial) - ATTD (attaquant droit) - ATTG (attaquant gauche).

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, M. Glavieux (Président du District), Pt Commission Technique, P. Fouré (Pt Commission des Jeunes)

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 - Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

a) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée. S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR :	
• de chaussures adaptées en fonction des terrains	• d'une gourde
• d'une paire de basket	• de son nécessaire de toilette
• d'un vêtement de pluie	